

## Compte-rendu Conseil Municipal

Lundi 7 septembre 2020

**Création d'une voie douce route de Romorantin** : l'entreprise Colas a été retenue pour effectuer les travaux pour un montant de 255 477.30 € HT, les travaux sont subventionnés à hauteur de 80 %. L'entreprise AB coordination a été retenue pour s'assurer de la sécurité et de la protection de la santé pour un montant de 1 015.00 € HT

**Commission pour la création de l'éco-quartier dans le secteur sud-est « La Puce »** : Thérèse Dazin, Alain Guillot( référents auprès du CAUE) Philippe Tessier, Fabrice Gouny, Jean-Claude Chadenas Laurent Cherrier et Michel GIL.

**Commission de contrôle des listes électorales**, sont reconduits pour une durée de 3 ans

Pour le conseil municipal : titulaire Charles-Antoine De Vibraye, suppléant François Cazin

Pour l'administration : titulaire Jean Descombes, suppléante Danielle Hermelin

Pour le tribunal judiciaire : titulaire Violette Rousvoal, suppléante Isabelle Cazin

**Délégation du conseil municipal à Madame le Maire** : des ajustements ont été apportés en matière d'urbanisme, action en justice, subventions à la demande de la Préfecture.

**Convention pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines** : accord pour la signature de la convention avec Agglopolys

**Convention pour la mise à disposition des personnels techniques municipaux** pour l'entretien des voies communautaires: prolongation de la convention accordée pour 1 an avec Agglopolys

**Programme « 1000 Mercis »** : signature de la convention partenariat avec l'Association Territoires, Solidaires d'avenir pour la mise à disposition gratuite d'hébergements touristiques pour les soignants mobilisés pendant la crise sanitaire.

**Circuit Dartagnan** : inscription du parcours équestre au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) et signature de la convention entre le département et la commune pour l'entretien des chemins communaux utilisés par le circuit.

**Bilan écho du caquetoire** : le bilan est plutôt positif compte-tenu des mesures sanitaires et de la canicule. Accord pour reconduire la manifestation pour 2021 sur 2 jours en fonction de la situation sanitaire (les 7 et 8 août 2021). Madame Le Maire effectuera les demandes de subventions auprès de la Région Centre (PACT), du Conseil Départemental, du Syndicat mixte du pays des châteaux et de mécénat privé.

**Location de la salle des fêtes** : modification du règlement intérieur en raison des nouvelles instructions préfectorales. Possibilité de louer aux particuliers à raison de 50 % de sa capacité (soit 55 personnes maximum) et en appliquant systématiquement le forfait désinfection des locaux ( 150 €)

**Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs** : Thérèse Dazin est nommée pour représenter la commune

**Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV)** : adhésion de la commune pour un montant de 80 € dans le but de valoriser et défendre les territoires viticoles.

## **Affaires Diverses**

- Les aménagements demandés par les riverains du chemin du ne sont pas réalisables en raison de la législation et de la volonté du conseil de maintenir la voie en doubles sens
- Le relevé d'eau de l'ARS indique une « eau conforme » (relevé réalisé en août).
- Réunion en septembre de la commission nationale pour la reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2019. En cas de refus de cette reconnaissance, nous reconstituerons un dossier pour la sécheresse 2020.
- Les mesures de restrictions d'eau en raison de la sécheresse sont maintenues sur la commune
- Les travaux de voirie rue des galochères, rue colin, chemin du breuil et une partie de la rue des ruaux ont été effectués et suivis par Philippe Tessier.
- Un aqueduc traversant la route de Fougères a été réalisé par le conseil départemental pour équilibrer l'évacuation des eaux pluviales .

-----